



L'île - Saint Aubin – Saint Maurille

## Compte rendu : Provisoire

De la séance plénière du jeudi 28 avril 2022

- ❖ **13 : Présents** : Caillé Olivier / Guillou Gilbert / Jarry Moricette / Kliszowski Jérôme / Lecomte Delphine Lefebvre Didier / Marvy Jean-Francois / Marvy Jacqueline / Masurier Elodie / Meilleroux-Sabic Odile / Pejac Vincent / Primout Lucille / Yannou Hervé.
- ❖ **8 : Excusés** : Debotte Benoit / Gaillard Yohann / Le Coguiéc Fabien / Moreau Gérard / Regragui Sidi Kamal Robin Julien / Rosaenz Fabienne / Vogels Christian.
- ❖ **7 : Absents** : Bazire Dominique / Bremond Etienne / D'Arlhac Charlotte // Dessaux Guillaume / Jamin Isabelle / Poirier Xavier / Vigogne Thierry.
- Le Comité de Quartier compte à ce jour : 28 membres.
- Secrétaire de séance : Guillou Gilbert.

----- La première partie du compte rendu nommée « Plan Vélo » a été diffusée le 10 mai 2022. -----

Suite ...

### Actualités en photos.

- Le jardin municipal du quartier de l'Île : une franche réussite.
- Le fleurissement du château : sans commentaire.
- L'exposition du château : « le boutis » qui se visite tous les samedis et dimanches de 14h à 18h.
- L'atelier culturel : en première phase 300 questionnaires analysés. En seconde phase 3 réunions (74 personnes en tout) pour fixer les grandes orientations des projets culturels.
- Les rendez vous de partage à Rive d'Art : Des personnes racontent leurs aventures ou leur savoir faire 4 fois par an.
- L'ouverture de la guinguette.
- La lettre adressée à Monsieur Vigner et sa réponse : « Il y aura une réunion soit avant juillet soit début septembre » Le Comité de Quartier de la guillebotte a demandé la même chose que nous. Monsieur Marvy souhaite recontacter Monsieur Vigner pour parler des aménagements type îlots de fraîcheur avant la réunion avec l'aménageur des Hauts de Loire.
- La pétition contre l'immeuble qui doit s'élever à la place du garage « Pont S » et de la maison des associations est assez virulente.

## Elodie et la commission « Cadre de vie »

### **1 Colorer la ville.**

- Recensement des façades de bâtiments publics pouvant accueillir des fresques.
- Obtention des autorisations.
- Recherche de financement pour amorcer l'appel à projet pour qu'un artiste réalise la fresque.
- A terme : création d'une promenade artistique.
- Avoir un nuancier de couleur possible pour la ville. Intervention de Monsieur Yannou qui demande si la municipalité a un plan de sauvegarde et de valorisation patrimonial, ce qui permettrait au bout d'un an ou deux de travail d'avoir quelque chose d'harmonieux et d'éviter à chaque projet qu'il faille questionner l'Architecte des Bâtiments de France : Cela concerne le fleurissement, la peinture des volets, les travaux de façade, les trottoirs, la devanture des magasins, les couleurs etc..des périmètres protégés. Les contraintes seraient connues d'avance.

**2 Optimisation des volumes habités par habitant dans les quartiers existants comme dans le nouveau quartier des Hauts de Loire. Olivier Caillé fait remarquer que précédemment il a existé une commission avec un membre de chaque Comité de Quartier pour réfléchir à l'aménagement des Hauts de Loire. Il pourrait être intéressant de relancer une telle commission. Néanmoins la réunion publique sur les Hauts de Loire doit être faite par l'aménageur (Alter) ce qui interroge sur l'influence que des citoyens pourraient avoir sur le dit aménagement.**

**3 Lutte contre la pollution visuelle des panneaux publicitaires (à recenser).**

**4 La pollution liée à l'ancienne fonderie de l'Authion (Helveticast) situé sur la levée de Belle Poule a été évoquée (pollution de l'Authion et de la Loire).**

**5 Devenir de la glycine de la passerelle de l'Authion qui atténuait le bruit de passage sur la passerelle. Elle a été drastiquement élaguée mais elle est vivante et devrait repousser.**

**6 Recenser les espaces pour se retrouver. Sur l'Île, le Port des Noues répond à cette demande de même que le jardin public.**

**7 Elodie se pose la question de savoir pourquoi nous avons scindé le Comité de Quartier en commissions. La réponse tient dans le temps d'une réunion (exemple commission « du végétal » deux heures). (Commission « Patrimoine » deux heures). Les autres commissions durent sans doute aussi longtemps. Une seule séance durerait extrêmement longtemps ou alors les sujets seraient traités superficiellement. Rien que la synthèse de ces différentes commissions prend déjà plus de deux heures. En conséquence il a été décidé que les comptes rendus des réunions des commissions qui me seront parvenus seront diffusés à tous désormais.**

### Commission du Végétal.

1. **Relance du fleurissement des trottoirs.** Fabienne et Moricette ont reçu la liste des habitants ayant par le passé fleuri les trottoirs. Avec Julien, elles se proposent de se partager cette liste et d'aller voir chacun des habitants pour savoir s'ils le font encore, s'ils aimeraient le refaire, quels sont les freins qu'ils rencontrent etc.... Par exemple on s'est aperçu que l'un des problèmes rencontré est le nettoyage par la ville des trottoirs en désherbant. Une solution est de mettre une fleur « logo » bien visible sur le bas des murs. La ville a relancé le processus (Cé l'info d'avril 2022) et propose bulbes et graines.
2. **Circuit végétal dans l'Île :** le chemin qui longe la « Vieille Loire » sur l'Île, n'est pas entretenu. De même des petites pancartes accrochées aux branches à la manière du jardin public, présentent un intérêt pédagogique. Ce projet est présenté au budget participatif. (voir mail antérieur sur le projet)
3. **Rechercher en ville des lieux pour créer des ilots de fraîcheur et des forêts urbaines.** Pour nos quartiers c'est difficile mais ce serait facile au niveau du nouveau quartier des Hauts de Loire, ne serait ce que dans la zone des Hauts de Loire qui n'est plus constructible ( 7 ou 8 hectares ) du fait de la révision du plan de protection des risques d'inondation qui rehausse d'un mètre la zone inondable. L'association « Conservatoire d'espace naturel » a commencé à éliminer tous les vieux arbres sur l'Île coté Loire et souhaite une revégétalisation sauvage. Nous souhaiterions participer et apposer des pancartes pédagogiques. C'est Emilie Boyer que nous devons contacter si nous voulons participer à la revégétalisation sauvage.
4. **Les arbres remarquables.** Au Ponts de Cé il n'y en a qu'un au château de « Belle Poule » Nous pensons faire un circuit vert des beaux arbres de nos quartiers dont feraient partie :
  - Un marronnier en face de la médiathèque.
  - Un chêne qui pend au dessus de l'Authion devant l'usine Helveticast
  - Le tulipier « des tourelles » à côté du château.
  - Les deux tilleuls, l'un dans l'enceinte et l'autre devant la grille « des Cordelières ».
  - Un alignement de frênes têtards le long de la Vieille Loire côté Saint-Aubin.

### Commission « Circulation et Sécurité »

- La commission propose à la ville de s'engager dans la démarche « ville prudente ». Ce label valorise les collectivités qui sont engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière. Ce label est gage de qualité pour les habitants dans le partage de la route. Il est attribué pour trois ans et s'exprime sous forme de 1 à 5 cœurs « ville prudente » comme ceci :



- Ce label prend en compte les aménagements réalisés et programmés
  - Les actions de prévention aux risques routiers.
- Sécurisation de certains passages piéton (voir compte rendu de la commission circulation et sécurité en annexe) en les surélevant. La commission souhaite ajouter des systèmes lumineux sur certain passage piéton type clou de voirie LED.

- **Apaisement de la circulation, à l'aide de zones 30. Le frein d'une telle mesure vient du fait qu'elle est difficile à faire respecter.**
- **La commission propose aussi pour sécuriser la rue Victor Hugo la pose d'une ligne blanche pour rappeler l'interdiction aux voitures de doubler. (Bien qu'il soit interdit de doubler en ville). La présence d'une ligne blanche est dissuasive (4 points en moins sur le permis). Cette proposition retient l'attention du Comité de Quartier.**
- **Prévention : « savoir rouler à vélo » à mettre en place dans toutes les écoles. Cette idée a été reprise par Monsieur Desoeuvre dans sa présentation ( voir compte rendu « Plan Vélo »).**
- **Réactiver la campagne de prévention visant à empêcher le stationnement sur les trottoirs en distribuant sur les pare-brises des voitures concernées des flyers. La police municipale intervient mais elle n'est pas ubiquitaire. Cette notion est concomitante à un nombre de place de parking suffisant. Il a été vérifié que le stationnement proposé est suffisant par recensement de tous les parkings disponibles. Les poubelles stagnent sur la chaussée gênent tout autant les piétons que les véhicules mal garés.**
- **La commission souhaite organiser un événement festif autour des zones de rencontres et de mobilité douce quartier Saint-Maurille, Port du Grand Large, Port des Noues, quartier du château pour faciliter les promenades pédestres et cyclistes en tout genre (à mettre en place avec la commission convivialité). Le Pont Dumnacus ne saurait être fermé. L'idée est à discuter parce que au niveau de l'Île entre la maison de retraite, la guinguette, la baignade, l'absence totale de circulation ( sans compter les départs en week-end et en vacances et les retours) est problématique. Concernant la fermeture du Pont Dumnacus, Monsieur le Maire est catégoriquement contre.**
- **Aménagement d'un passage piéton rue Auguste Defois (plateau).**

### Budget Participatif.

41 idées mises sur la plateforme internet « je participe » sont en cours d'étude. Moricette Jarry est le membre référent pour représenter notre Comité de Quartier dans le comité de pilotage dont font partie 2 élus, 3 agents et les 5 membres des Comités de Quartier.

Les cahiers des charges des projets :

- Localisation aux Ponts de Cé.
- Compétence municipale.
- D'intérêt général.
- Projet d'investissement qui n'engendre que très peu de coût de fonctionnement.
- Sans conflit d'intérêt.
- Sans impact défavorable sur l'environnement
- Ne présentant pas de caractère illégal.
- Techniquement et juridiquement réalisable dans les 2 ans.
- Ne dépassant pas les 20 000€.

Une réunion est prévue le 2 juin 2022 avec tous les porteurs de projets pour la communication du cahier des charges.

Commission Patrimoine.

Lors de la dernière réunion de la commission Patrimoine ont été invités 3 personnes de la mairie.

- Emilie Boyer adjointe au budget et au tourisme.
  - Claire Berthe directrice du tourisme et patrimoine.
  - Anne Blaison directrice des affaires culturelles.
- 1) La chasse au trésor (trésor de 10 pièces d'argent) se déroulera le dimanche 18 septembre 2022 de 9h30 à 12h30 à partir de la salle Marguerite d'Anjou.
  - 2) Jacqueline Marvy a insisté sur la conservation du patrimoine immatériel représenté par le « Rimiau » (Un *rimiau* est un poème ou un conte rimé en langue angevine). qu'elle fait découvrir à l'occasion des journées du patrimoine.
  - 3) Vincent Pejac a été rencontrer les adeptes de la boule de Fort à la Société du Commerce. Les joueurs ont envie de faire connaître leur sport. On peut y boire un verre et après aller jouer. Il n'y a pas besoin d'être membre de l'association.
  - 4) Lucile Primout a évoqué la nature d'un projet : définir un objectif pour le château. Il avait été demandé à Claire Berthe l'historique des échanges entre le château, le musée et la mairie sous la précédente mandature, qu'elle nous a présenté. Au départ c'était le maire de l'époque qui avait dit à Jacky Pineau d'exposer ses coiffes au château.  
Claire Berthe a signé une convention qui fixe les responsabilités de chacun entre l'association « les amis du château » et la mairie.

A la mairie (propriétaire du château) l'entretien des locaux.

- La restauration du château.
- La prise en charge des fluides et assurances (électricité, eau, internet).
- Le recrutement du personnel d'accueil.
- Les supports de communication.

L'association a à sa charge

- l'inventaire numérique des pièces (coiffes, meubles, objets) la muséographie (présentation des collections), l'accompagnement des visites guidées.
- La mise en place des expositions temporaires et la réflexion sur l'avenir du musée.

Le Maire, chargé du tourisme en 2018 avait demandé aux amis du château une étude pour savoir si on pouvait créer une salle « histoire » L'étude a été faite (panneaux) mais rien n'en est sorti. Musée des coiffes ou salle « Histoire » sont les axes à définir pour le développement du château.

Les expositions temporaires attirent et fidélisent la clientèle qui vient de la région voire de l'étranger. Néanmoins les dépenses ne sont pas couvertes par les visiteurs.

Les urgences sont la restauration du plafond de la salle de l'éperon (là où il y a les expositions temporaires), le sol de la salle du roi René et les ardoises de l'escalier.

L'architecte des Bâtiments de France doit venir visiter le château le 04 mai 2022. Il verra le site dans sa globalité et donnera un rapport qui servira d'étude préalable à tout projet. Ce dossier sera présenté au Conseil Municipal de juillet dans le cadre de l'atelier culturel.

## Commission Convivialité

Dans le cadre d'un pique nique partagé autour des 2 ports et suite à la rencontre de Monsieur le maire avec les vigneron de Dumnacus (Label) , il est proposé de faire une fête genre les grandes tablées de Saumur, le jour du 14 Juillet. Donc les 2 projets (pique nique partagé et grandes tablées) ont convergés. Mais pour 2022 c'est trop court.

Des animations seraient proposées (Batellerie « Terre et Loire »), dégustation des vins des vigneron de Dumnacus, danses folkloriques et récitation de rimiaux, pique nique géant entre 18h00 et 22h00 et ensuite feu d'artifice sur le Port des Noues.

C'est la maison des associations qui portera ce projet, avec le soutien du Comité de Quartier.

## L'art en Cé Jardin

Participent à cette manifestation qui se déroulera le dimanche 26 juin 2022 : 9 jardins (5 de particuliers 2 jardins partagés, 2 communaux qui s'étendent du jardin « du bruit dans les radis » au jardin de la gare. ( Flyer en annexe).

Conditions pour les jardins :

Les jardins doivent être accessibles directement sans passer par la maison.

L'affluence se situe entre 300 et 500 visiteurs.

Outre les artistes, des animations musicales et théâtrales sont prévues.

## Solution de l'énigme



???



FK FYSB VK ZBOCSNOXDO NOWKXNO VES VK VEWSOBO

Ce mode de CRYPTAGE est un code « **CESAR** » (d'où le dessin qui représente César comme indice).

L'autre indice nous montre un avocat....Il convient alors de comprendre : **A ... vaut ... K**

Si **A vaut K** il suffit de se reporter au tableau de correspondance pour les autres lettres à déchiffrer.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J

Ce qui nous donne :

FK FYSB VK ZBOCSNOXDO : **VA VOIR LA PRESIDENTE**  
 NOWKXNO VES VK VEWSOBO : **DEMANDE-LUI LA LUMIERE**

Et c'est ainsi qu'une petite lampe torche a été remise aux participants du Comité de Quartier...

... C'est ce genre d'énigme qui vous attend à la chasse au trésor ....